

Un spectacle attendu

Le 27 mars prochain, le théâtre Maisonneuve de la Place des Arts sera l'hôte du spectacle bénéfice de la 19e édition du Défi sportif. En première partie, le jeune humoriste d'origine africaine, Michel Mpambara ira des numéros qui lui ont valu en 2001 le Félix du spectacle de l'année, catégorie humour. Michel admet d'emblée que son handicap à lui, ce n'est pas la couleur de sa peau, mais plutôt ses «babines»... Il semble bien que celui qui a l'audace de se moquer des mœurs des Québécois sait aussi aborder les athlètes

handicapés avec sensibilité et humour.

La seconde partie mettra en scène un artiste de renommée internationale : **André-Philippe Gagnon**. L'imitateur rentrera à Montréal pour une seule apparition sur scène et présentera des extraits d'un spectacle encore jamais présenté au Québec.

Les ambassadeurs du Défi sportif

Cette soirée, mise en scène par **Robert Lavoie**, mettra aussi en vedette l'équipe des 16 Champions 2002,

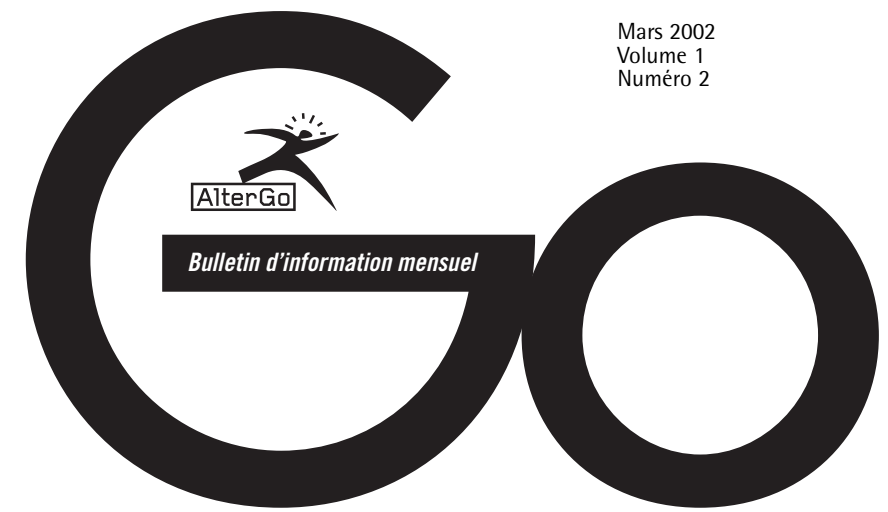
sélectionnés pour représenter leur discipline sportive. Un moment toujours rempli d'émotion ! Pour animer la soirée, qui de mieux que Jean-Pierre Coallier ! Il sera appuyé des deux autres porte-parole du Défi sportif, Chantal Petitclerc et Jean-Marie Lapointe.

Deux autres invitées de marque participeront aussi à cette soirée : Mmes **Lise Thibault**, lieutenant-gouverneur du Québec et présidente honoraire du Défi sportif, et **Cora Tsoufidou**, fondatrice des restaurants

Chez Cora Déjeuners et présidente de la campagne de financement publique.

Billets en vente

La vente des billets de soutien à 175 \$ l'unité est coordonnée par **M. Richard Côté**, président d'honneur de la campagne corporative. Les personnes intéressées à se procurer des billets pour ce spectacle peuvent communiquer avec **Natalie Taupier**, coordonnatrice du financement, au 933-2739 poste 219. Au plaisir de vous rencontrer le 27 mars.



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Calendrier

Mars

Jusqu'au 17 mars

6
19, 23
22
22

Campagne publique Cora déjeuners/Défi sportif
Réunion du conseil d'administration d'AlterGo
Formation des nouveaux bénévoles
Date limite pour le Programme d'accompagnement en loisir
Table de concertation de Montréal pour le loisir des personnes handicapées
Réunion du Comité d'organisation du Défi sportif
Spectacle bénéficiaire du Défi sportif
André-Philippe Gagnon Michel Mpambara

Avril

10
11, 13
24 au 28
25

Conférence de presse du Défi sportif
Formation expertise sportive Défi sportif
Défi sportif des athlètes handicapés
Journée des partenaires pour le loisir des personnes handicapées

Mai

10
14

Fête des bénévoles du Défi sportif
Rencontre du COLI (table de concertation de l'Ouest)

Nouvelles brèves

Artistes recherchés

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval recherche des artistes handicapés amateurs ou professionnels désirant exposer leurs œuvres d'art lors de l'exposition annuelle, qui aura lieu du 3 au 7 juin à la Maison des Arts de Laval. Des œuvres de toutes sortes sont admissibles : des huiles, aquarelles, acryliques, émail, collages, sculptures, modelages, canevas, tapisseries, etc. L'Association régionale recherche aussi des écrivains de même que des artistes de variétés (humour, danse, mime, musique, jonglerie, etc.) pour la production d'un spectacle. La date limite d'inscription est le 3 mai. Pour de plus amples renseignements, communiquer au (450) 668-2354.

Exposition de photos

(SL) À l'occasion de la Journée des partenaires, le comité organisateur souhaite mettre en valeur les efforts des organisations qui œuvrent dans le milieu du loisir des personnes handicapées. Une exposition des plus belles photos des organisations prendra place au lieu où se déroulera la Journée des partenaires. Bien entendu, votre collaboration est absolument nécessaire pour faire de cette exposition une grande réussite.

Les photos doivent être de format 8" X 10" (ou une photo couleur au laser, 8" X 10"), elles ne doivent pas dater de plus de 10 ans. Les organismes ayant les meilleures photos auront droit à un prix.

Comment y participer ? Faites parvenir à AlterGo deux ou trois photos de votre organisme dont vous êtes le plus fier. La date limite est le 19 avril. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Guy Lemieux à AlterGo au 933-2739 poste 223.

Participez en grand nombre !

Journée des partenaires Rêve d'un jour...

Stéphanie Lavallée
Membre du comité organisateur

Le 25 avril prochain aura lieu la grande «Journée des partenaires», dans le cadre du «Défi sportif 2002».

Une journée entière consacrée aux partenaires du milieu du loisir des personnes handicapées. Il s'agit en fait d'une rencontre de prédilection pour les organismes. Une journée d'échanges où peuvent naître de futures collaborations, voire des partenariats importants. Bref, c'est la journée où il faut être présent.

Cette année, le thème est «Coopération, mille et une façons d'agir ensemble». Vous vivrez le partenariat à son meilleur puisque vous devrez, en équipe, obtenir l'octroi d'une subvention suffisante pour la réalisation d'un projet. Assez près de la réalité me direz-vous ?

En effet, avec en prime l'humour, qui sera sans doute au rendez-vous lors de cette journée. Et peut-être obtiendrez-vous les 250,000 \$ dont vous rêviez tous pour votre organisme... C'est bon rêver tous ensemble ! Amenez votre équipe et faites de cette journée, une journée de formation, de ressourcement.

On vous attend!

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

| | |
|---------------------|------------------------------|
| Jeudi 25 avril 2002 | |
| 9h30 | Arrivée des partenaires |
| 10h00 | Présentation du jeu |
| 12h00 | Cocktail et dîner |
| | Visite des plateaux sportifs |
| 14h00 | Présentation des projets |
| 15h30 | Verdict |

Une forte participation est attendue à la Journée des partenaires où les idées de projet d'activités de loisir seront à l'honneur ! Serez-vous de la partie ?



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Regroupant 90 organismes de loisir de personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal, il dessert toutes les personnes handicapées, de tous les âges et sa

mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu du 24 au 28 avril 2002.

Ses bureaux sont situés au :
525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone :
(514) 933-2739 (ats)

Télécopie :
(514) 933-9384

Site Web : www.altergo.net

Courriel : guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :
Carole Gaudreau,
Stéphanie Lavallée et
Monique Lefebvre

Photos :
AlterGo

Mise en page :
Brault design



Les personnes handicapées dans l'action

Colloque sur l'accessibilité à Montréal

La Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre prochain sera soulignée par la tenue d'un colloque sur l'accessibilité. L'événement, qui se tiendra à Montréal, est le fruit d'une collaboration étroite entre AlterGo et le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), qui en sont les promoteurs.

Le colloque est rendu possible grâce au financement accordé par le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM). La tenue du colloque est l'aboutissement de travaux effectués depuis 1998 dans le cadre de démarches de réflexion menées par le Forum régional sur le développement social du CRDÎM. À

l'issue de cet événement, trois projets avaient été proposés par le ROPMM ayant trait à l'accessibilité et reçus l'appui des deux tables de concertation de loisir pour les personnes handicapées :

- promouvoir l'accessibilité architecturale
- faire reconnaître l'expertise développée en matière d'accessibilité architecturale pour les personnes handicapées
- promouvoir le développement et l'utilisation de moyens et d'outils de communication adaptés et sensibiliser les intervenants afin de mieux accueillir les personnes handicapées dans les services publics de première ligne.

Le colloque constitue une étape préliminaire à la réalisation de ces projets puisqu'il vise à créer des liens entre les responsables des différents arrondissements ayant un impact sur l'accessibilité. Il vise aussi à permettre à ces intervenants de partager des expériences en matière d'accessibilité et à favoriser la sensibilisation de ces derniers sur les problématiques et les besoins des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite en cette matière.

Plusieurs partenaires importants seront sollicités au cours des prochaines semaines. Il est déjà assuré que la Ville de Montréal collaborera de près à la réalisation du projet.

D'autres informations vous parviendront dans les prochains numéros du Go. Pour l'heure, on peut communiquer avec Yvon Provencher, chargé de projet et responsable de l'organisation du colloque, au (514) 255-4888 ou par courriel à l'adresse suivante: [yvpr@arobas.net].

L'accessibilité universelle en quelques mots

(N.D.L.R. En marge du colloque sur l'accessibilité qui se tiendra en décembre prochain et dont nous faisons mention dans le texte ci-contre, nous proposons quelques définitions de l'accessibilité universelle.¹)

L'accessibilité universelle se définit par l'élimination de toutes les barrières (physiques, sociales et de communication) pouvant limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités de tous les jours. Dès lors, une série de mesures, tenant compte des besoins et des activités de toute la population, sont établies en remplacement de celles généralisant les besoins selon des personnes d'âge et de poids moyens, de grandeur et de force moyennes.

L'accessibilité universelle concerne plus du tiers de la population car elle vise non pas uniquement les besoins essentiels des personnes qui ont une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle, mais également toutes personnes pouvant être confrontées à des situations de handicap. Les problèmes de mobilité dus à l'âge; les problèmes d'accès à cause de la taille; la circulation avec un enfant dans sa poussette et le port d'un plâtre et de béquilles à la suite d'un accident sont des exemples flagrants de situation de handicap face à des

barrières physiques qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités de tous les jours.

L'accessibilité universelle vise entre autres à éliminer les problèmes de barrières architecturales en adaptant l'environnement aux besoins et aux activités de tout le monde. Elle vise également à briser les préjugés afin de faire tomber les barrières sociales et faire accepter et respecter les différences. L'accessibilité universelle c'est aussi éliminer les obstacles liés aux modes de communication afin que chacun, peu importe ses limitations, puisse avoir accès à l'information.

Miser sur l'accessibilité universelle, c'est s'assurer une meilleure qualité de vie où chacun peut bénéficier des mêmes services et ce, dans les mêmes conditions. Assurer l'autonomie de chacun n'est pas uniquement une notion d'altruisme et de respect des différences mais bien une question de respect des droits de l'individu. À bien y penser, l'accessibilité universelle, ça concerne tout le monde.

1. Ce texte est tiré des travaux du Groupe de travail sur l'accessibilité mis en place par le Comité de transition de la nouvelle ville de Montréal.

Programme d'accompagnement en loisir Plus que quelques jours...

Les organismes de loisir, les arrondissements et les camps de vacances ont jusqu'au 22 mars prochain pour faire parvenir à AlterGo le formulaire complété du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience 2002-2003.

Ce programme d'aide financière contribue à favoriser une meilleure intégration sociale de la personne handicapée en facilitant sa participation dans les activités de loisir, et ce tant en milieu régulier que spécialisé. Le financement accordé dans le cadre de ce programme sert à payer l'accompagnateur dont la présence est nécessaire pour soutenir la personne handicapée dans la pratique d'activité de loisirs. Il n'y a aucune restriction particulière quant à la nature du handicap de la personne, ni concernant son âge.

Le formulaire de demande 2002-2003 pour le volet 1 *Service d'accompagnement d'appoint (individuel ou de groupe)* ressemble sensiblement à celui de l'an dernier. À une exception près : l'identification des participants n'est plus requise, éliminant de ce fait l'obligation de la signature du participant ou de son répondant, signature qui était nécessaire auparavant.

En ce qui concerne le volet 2, *Service d'accompagnement individuel*, il demeure fermé à toute nouvelle demande.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Guy Lemieux au (514) 933-2739 poste 223.

Des organismes honorés



Développement Raymond Bachand pour avoir permis la prestation de services de qualité aux personnes présentant une déficience intellectuelle depuis 25 ans. Un chèque de 500\$ accompagnait chacun des prix. Félicitations aux organismes primés et merci aux autres organismes participants. Enfin, soulignons que M. Guy Langlois a fait don (déposé en fiducie) d'un montant 10 000 \$ qui servira à octroyer la bourse annuelle du prix Innovation Guy Langlois.

On reconnaît dans l'ordre Nelson Rioux, vice-président d'AlterGo, Martine Rainville, Anne Barbier et Huguette Giroux, de la Corporation l'Espoir, Guy Langlois, Stéphanie Lavallée, du Centre communautaire Radisson, et Aline Ostrowski, de Loisirs Soleil.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, le 30 janvier dernier, AlterGo a décerné le prix Innovation Guy Langlois aux organismes Les Loisirs Soleil et Centre communautaire Radisson pour avoir uni leurs efforts et développé un programme innovateur

axé sur le développement des potentiels et de la créativité des participants, composés de jeunes adultes vivant avec une déficience physique.

Pour sa part, la Corporation l'Espoir du déficient a reçu le prix

Programme d'échange pour les jeunes

L'Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap lance un programme national qui permettra à des jeunes Canadiens et Canadiennes de vivre une expérience unique. Ces jeunes, sélectionnés dans toutes les régions géographiques du pays, auront l'occasion de participer à plusieurs activités ainsi qu'à des discussions se rapportant au développement personnel (leadership, image corporelle, estime de soi, autonomie sociale).

Ce rassemblement national, qui se tiendra à Ottawa, du 27 juin au 2 juillet, 2002, permettra aux jeunes (âgés entre 14 et 17 ans) de rencontrer des pairs de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada et de s'enrichir mutuellement en approfondissant leurs connaissances du patrimoine canadien.

Le programme prévu pour les jeunes comportera de multiples occasions d'activité physique, de découvertes culturelles, d'initiation à la diversité culturelle et à la particularité de chaque handicap, d'amitiés et de divertissement.

Pour poser sa candidature

Les jeunes qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir le formulaire à cet effet (disponible sur le site Internet de l'Alliance de vie active [www.ala.ca]) et le retourner au bureau national de l'Alliance avant le 31 mars 2002. Bien que de nombreux efforts soient faits pour réduire les coûts, des frais maximum de 250 \$ pourraient être exigés de chaque participant. Pour recevoir l'information complète quant à ce projet, communiquer à l'Alliance de vie active au 1-800-771-0663 ou à [info@ala.ca].